

Brax *et vous*

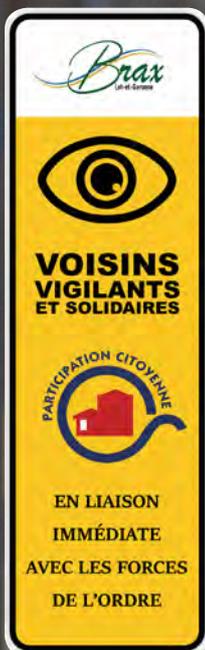
Lot-et-Garonne

Magazine d'informations municipales

- JUIN 2022 -

DOSSIER

SÉCURITÉ



Mairie de Brax

2 rue du Levant - 47310 BRAX

05 53 68 70 00

mairie@brax47.fr

www.brax47.fr

 @ mairie de Brax



Chères Braxoises et Chers Braxois,

Malgré le temps qui passe et certaines bonnes nouvelles, comme le déconfinement, de nombreuses incertitudes continuent de peser sur notre Monde, notre Pays et notre Commune.

La France, plus que jamais, reste divisée en trois camps de forces égales et l'union qui paraît nécessaire pour relever les défis qui nous attendent s'éloigne d'année en année.

Nous pourrions croire que ce délitement ne concerne pas notre Village et que finalement, dans un Département tel que le Lot-et-Garonne, ces choses-là ne nous touchent pas.

Pourtant, certains signes montrent qu'il n'en est rien. Brax comme toutes les Communes Françaises, fait hélas bien partie de ce monde qui se recroqueville sur lui, oublie l'histoire et ne tire pas les leçons du passé.

J'en retiendrais deux parmi eux que je trouve très symboliques. Le premier est le score historique de l'extrême droite lors des dernières élections présidentielles. Le second tout aussi inquiétant et qui me navre encore plus est la très faible participation de nos administrés aux commémorations du 8 mai dernier.

Alors certes, nous sommes dans une année post-covid. Mais cela n'excuse pas tout. Nous avons tous un devoir de mémoire. La Seconde Guerre Mondiale marquée par les atrocités du Nazisme puis celles du Stalinisme et du Communisme, ne peuvent pas, au bout de 70 ans seulement, n'avoir servi à rien. Il est indispensable, pour que notre société survive, d'écouter et d'honorer nos anciens qui se sont battus et sont morts pour notre liberté. Il est de notre devoir de les célébrer et de transmettre les valeurs qui les animaient et pour lesquelles ils sont morts.

Aussi, avant de vous souhaiter de bonnes vacances et de vous informer que les travaux de la future maison de santé de Brax vont débuter d'ici quelques semaines, je souhaite avant tout vous inciter à noter sur votre calendrier la date du 11 novembre prochain. J'espère vous voir nombreux au pied de notre monument aux morts pour rendre hommage aux Braxois qui sont morts, pour qu'aujourd'hui nous puissions tous vivre libres et heureux. Si vous venez vous pourrez ensuite profiter d'un bon café et de viennoiseries offerts par la Commune et commencer peut-être ainsi une discussion sur le monde que nous voulons demain pour nos enfants.

En attendant, j'espère que vous passerez un excellent été et que vous pourrez profiter en famille de moments riches et festifs, notamment fin juin lors de notre fête votive.

Le Maire

Joël Ponsolle

En images		3
Proximité		4 - 5
Cadre de vie		6 - 7
Enfance / Jeunesse		8 - 9
Dossier Sécurité		10 - 12
Un Braxois à l'honneur		13
Budget / Finances		14 - 15
Le coin des assos		16 - 19
Opposition		19

Magazine Municipal de BRAX

Directeur de Publication : Joël PONSOLLE

Rédaction : Commune de Brax,

Associations Braxoises

M. Dal'Zovo

Photos : Commune de Brax, Associations

Braxoises, Pixabay

Réalisation : D. Lagarde

Impression : Imprinta sas

Marché de Noël

Pour sa 1^{ère} édition, le **marché de Noël** du dimanche 19 décembre a été une belle réussite avec 14 stands d'exposants et plus de 1 000 visiteurs sur la journée.



Forum de l'emploi



Présentation et valorisation des entreprises braxoises auprès des Braxois et demandeurs d'emploi de la commune - 7^{ème} édition du « **Forum Emploi de BRAX** » - salle des fêtes - matin du mardi 3 mai

La matinée a été rythmée par

- La présentation des différents dispositifs en faveur de l'emploi (Pôle emploi, Plie, Mission locale...)
- La présentation des entreprises participantes : ULOG, Transports Hiarrassary, taxis Lucas et le groupement d'employeurs agenais.



Les participants ont pu ensuite échanger avec les différents intervenants et laisser leur CV grâce aux stands qui ont favorisé les échanges personnalisés.



Comme chaque année, la ville a commémoré la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



Cérémonie du 8 mai



Le refuge animalier de Brax a accueilli 2 chiennes en provenance d'Ukraine.

En plus de l'aide matérielle apportée aux animaux de cette guerre, le refuge animalier de Brax a pris en charge, courant mars, 2 chiennes de 6 ans et 6 mois extirpées de l'enfer des bombes en Ukraine grâce à une Fondation polonaise et à une association du Tarn et Garonne.



Refuge animalier de Brax

Les 2 chiennes sont actuellement sous surveillances vétérinaires obligatoires et isolées du reste du chenil pendant 6 mois et seront ensuite adoptables.



Après quelques jours d'adaptation, IRYNA et SUZAKA ont pris leurs marques dans le grand refuge braxois avec la complicité des quelques bénévoles attachés à leur garde. Le refuge peut encore accueillir des animaux en souffrance en provenance d'Ukraine.



Du changement dans votre mairie

Plusieurs changements internes ont eu lieu en ce début d'année dans votre mairie.

Ainsi, nous avons le plaisir d'accueillir **Mme Carole Milani** en remplacement de M. Anthony Laplana qui a demandé une disponibilité. Carole est en charge de vous accueillir et de vous accompagner dans vos démarches aux horaires d'ouverture de la Mairie.



Saluons aussi l'arrivée de **M. Sylvain Hattinguais** qui remplace M. Michel Feau au poste de **directeur des services techniques**.

et de **Mme Monique Sala** en remplacement de Mme Valentine Valéry au sein du **service population**.



Démissions du Conseil Municipal

La ville de Brax vous informe également que lors du Conseil Municipal du 4 avril 2022, Mme Sylvie Lucy et M. Benoît Triverio ont démissionné de leur siège de conseiller municipal. Ils sont remplacés par **M. Nicolas Altmeyer** et **M. Dorian Richou**.

État civil 1er semestre 2022

NAISSANCES

RIVIERE Talhya Rose..... 19 décembre 2021
GRIMAUD Lucie, Anaïs, Laura, Lara..... 5 janvier
OLIVEIRA SOARES Ayvie..... 31 janvier
DAYGUES Baptiste, Michel, Takeo..... 13 mars

DÉCÈS

PÉLERAN Henri, Claude..... 2 janvier
LAMOTHE Josette..... 10 janvier
ROUSSELOU Henri..... 21 janvier
BRUNEL Yvonne..... 3 février
HARPALICE Philippe, René..... 8 février
GOIZET Drifa..... 15 mars
HATCHANE Sahraoui..... 31 mars
TARRIT Michel, Jean..... 22 avril

Horaires d'ouverture mairie

Lundi	8 h 30-12 h 00	13 h 45-17 h 00
Mardi	8 h 30-12 h 00	
Mercredi	8 h 30-12 h 00	13 h 45-18 h 00
Jeudi	8 h 30-12 h 00	
Vendredi	8 h 30-13 h 30	

Nécrologie

Hommage à M. Henri ROUSSELOU

En ce début d'année, le vendredi 21 janvier 2022, disparaissait brutalement **Monsieur Henri ROUSSELOU**.



Né à Brax en 1932, rue de la Rose, cet agriculteur issu d'une famille d'agriculteurs aimait à se présenter comme un paysan de la Garonne, fier de son terroir et fidèle à ses racines gasconnes. Sportif dans l'âme, il œuvra dans les différentes associations de la commune : comité des fêtes, foyer des jeunes, handball, pétanque, société de chasse dont il fut président de nombreuses années. Il entra, à la demande d'Arthur Artus, au Conseil municipal en 1971 pour le quitter en 2008.

Maire adjoint de 1989 à 2008 en charge des travaux et de la voirie sous les mandatures de Marcel ENGLER et de Michel BERNINES, il œuvra à la défense des intérêts de la Commune lors de la création de la Communauté des Communes de Laplume en Bruilhois. Durant ses différents mandats, il participa au développement de Brax par la création de la salle des fêtes, ainsi que du complexe sportif Claude Casse.

Le Conseil municipal tenait à rendre hommage à Monsieur Henri ROUSSELOU, un enfant de Brax qui par son engagement dans la vie municipale et associative a marqué de son empreinte notre Commune.

_ Afin de passer un bel été et de respecter les règles de civisme dans la commune, la mairie rappelle ces informations importantes.

_ Rappel sur le brûlage des déchets

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".



Ainsi, il est notamment interdit de brûler :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage,
- Les résidus de taille de haies et arbustes,
- Les résidus de débroussaillage.



L'élimination des déchets verts passe par :

- la valorisation (paillage, compostage)
- ou bien par la gestion collective des déchets (déchèterie communautaire de Brax).

En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire type, un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

*Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut entraîner des peines d'amendes allant jusqu'à **450 euros**.*

_ Lutte contre les bruits de voisinage

Le bruit constitue une des principales causes de nuisances invoquées par les concitoyens et les conséquences sanitaires dues au bruit sont aujourd'hui bien connues (lésions auditives, insomnies, pathologies cardiaques, agressivité, dépressions...). Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques..., ne peuvent être exécutés que :

- **les jours ouvrables**

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30,

- **les samedis**

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,

- **les dimanches et jours fériés**

de 10 h 00 à 12 h 00.



_ Animaux

De plus, tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, domestiques ou non, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (aboiements et divagations...).

*Arrêté préfectoral n° 2015-013-0002 du 5 janvier 2015
Arrêté municipal du 19 mai 2015*

Travaux au Chemin de Lestagné et lotissement du stade

Les travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées entrepris **chemin de Lestagné** et **Lotissement du Stade**, sous la Maîtrise d'Ouvrage de l'Agglomération d'Agen, sont terminés. Ils visaient à l'amélioration des conditions de collecte et de transfert des effluents vers l'ancienne station d'épuration de Brax Bourg par la séparation des flux et l'insertion d'un poste de refoulement.

Ces travaux d'une durée de **8 semaines** et d'un montant de **160 952 euros HT** ont été confiés à l'entreprise SADE domiciliée à Boé.

Toutes les dispositions ont été prises dans le cadre de la sécurisation routière pour permettre à tous les véhicules et tous les convois funéraires d'utiliser cet axe routier en totale sécurité pendant la durée du chantier (rétrécissement de chaussée/ chemin de Lestagné, feux de signalétique/ rue du stade).

La municipalité remercie les habitants impactés par ces travaux pour leur patience et pour leur compréhension.



La rénovation énergétique et thermique de l'École



Pendant les vacances de Pâques et de l'été prochain, la municipalité a engagé un vaste programme de rénovation énergétique et thermique de l'école. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet François de la Serre domicilié à Boé.

Les travaux seront terminés pour la rentrée scolaire de septembre et contribueront à réduire de manière drastique les coûts énergétiques tout en améliorant nettement le confort thermique et acoustique pour les enfants et les personnels.

Les travaux

- ▶ Remplacement des éclairages actuels par des équipements LED et mise en conformité de l'éclairage de sécurité
- ▶ Mise en place d'une VMC dans les blocs sanitaires du rez-de-chaussée et pose d'entrée d'air dans les menuiseries des classes
- ▶ Amélioration de la régulation de la chaufferie
- ▶ Remplacement des convecteurs à eau chaude par des radiateurs acier dans l'école primaire et des radiateurs spéciaux anti-brûlure dans la maternelle
- ▶ Mise en place d'une ventilation double flux et amélioration acoustique dans le grand réfectoire
- ▶ Dépose complète des faux plafonds du réfectoire ainsi que la repose d'un faux plafond neuf
- ▶ Mise en peinture suite aux travaux

L'ensemble de l'opération se chiffre à
146 256 euros TTC

dont **82 878 euros** de subventions de:
**L'État, l'Agglomération d'Agen et
le Conseil Départemental**



Le déploiement du plan lumière sur la commune

Un déploiement de l'éclairage photovoltaïque et de relamping (remplacement d'un système d'éclairage par un dispositif plus économe en énergie, utilisant notamment la technologie LED) est programmé sur l'ensemble de la commune. L'objectif est de remplacer les luminaires vétustes et énergivores soit par de l'éclairage photovoltaïque soit par des installations LED plus performantes permettant ainsi une réelle économie d'énergie. À ce titre, une attention particulière sera portée sur les lotissements les plus anciens.

L'ensemble de cette opération s'inscrit dans une réelle volonté de transition écologique et économique de notre territoire. Les services de l'agglomération informeront la commune sur la programmation future de cette opération au niveau local.



La cloche de l'église Saint-Pierre bientôt sur le départ

Lors de l'expertise de la cloche de l'église Saint-Pierre, il a été constaté la rupture d'une partie de la bélière (pièce attenante à la cloche permettant la suspension du battant) ainsi qu'une usure des points de frappe. Suite à ce constat, il a été décidé d'arrêter la mise en volée de la cloche pour éviter tout risque d'incident et l'accentuation des dégâts. Les travaux de restauration par soudure à chaud en atelier seront, ainsi, confiés à la société Bodet Campanaire domiciliée à



Trémentines (49), seule entreprise au plan national à intervenir sur ce type de matériel. La cloche d'un poids de 584 kg va donc quitter prochainement son emplacement et rejoindre le Maine-et-Loire pour y subir une cure de jouvence. La durée d'absence est estimée à environ 4 mois. La municipalité, toujours soucieuse de préserver son patrimoine architectural, ne manquera pas de vous tenir informé sur le déroulement de cette opération.

Le lotissement résidence "Le Jardin"

Le projet de création, par la société Habitallys, d'un nouveau lotissement de **38 logements locatifs sociaux individuels** situé avenue des Landes à Brax et dénommé résidence "Le Jardin" vient d'être lancé. Les logements se répartissent de la manière suivante:

7 lots pour des constructions à des propriétaires privés

4 macros-lots composés de 38 maisons individuelles pour du locatif social du T2 au T4.

Situé au cœur du bourg historique, ce nouvel espace d'habitat tourné vers

l'avenir devra répondre à des normes bien définies de façon à aménager cette zone dans le cadre d'un projet respectueux de l'environnement naturel et urbain. Ces nouvelles constructions limiteront les pertes d'énergie et la gestion de l'eau tout en conciliant le bien-être et le cadre de vie des résidents.

Afin de gérer au mieux le flux des entrées et des sorties de véhicules, un feu de signalisation tricolore sera installé sur la rue du Levant, juste avant celui donnant accès sur l'Avenue des Landes. La haie supprimée le long de la départementale dans le cadre de la construction de ce lotissement sera replantée avec des essences locales. La politique de la municipalité sur le développement des cheminements doux permet de rattacher, tout en



maîtrisant la place de la voiture, ce futur lotissement aux commerces et aux services de proximité du bourg historique (école, mairie, salle de sport, salle des fêtes...) et du bourg commercial (centre commercial, super U...).

Ce lotissement tourné vers la mixité sociale est susceptible d'accueillir des personnes âgées, des familles monoparentales, des jeunes célibataires ou en couple. L'attribution des logements sociaux est directement gérée par la société Habitallys selon des critères de priorité et les conditions de ressources.



Une politique volontariste en direction des enfants et des familles pour former les citoyens de demain et les accompagner dans leur parcours dès leur plus jeune âge.

“Les hommes ne naissent pas citoyens mais le deviennent” - Spinoza

Bien vivre ensemble, préservation du cadre de vie, développement durable, implication des habitants dans la vie de la commune, développement des services à la population, telles sont les lignes de force du projet politique municipal 2020-2026. Pour répondre aux différents enjeux auxquels nous devons faire face, la jeunesse nous est apparue comme un point d'appui essentiel pour construire les conditions futures du bien-vivre ensemble dans notre commune.

Mais comment les aider à trouver leur place dans ce projet, les inciter à participer à la vie publique et à en devenir acteur ?

¶ **Disposer sur la commune d'une offre de qualité à destination des enfants et des familles en matière de structures d'accueil.** C'est pourquoi le choix a été fait, suite à la prise de la compétence enfance par la commune au 1^{er} janvier 2022, de maintenir l'accueil de loisirs (ALSH) sur notre territoire. À la rentrée 2022, les enfants de Brax continueront à être accueillis les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires, petites et grandes, à l'ALSH de Brax.



Les valeurs éducatives de la commune seront ainsi déclinées sur les deux structures périscolaires et extrascolaires pour les enfants de 3-11 ans autour d'un projet éducatif commun leur garantissant des activités périscolaires et extrascolaires de qualité.

Accueil périscolaire (période scolaire)

lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h30 / 8h50 - 12 h / 13 h 20 - 16 h 30 / 18 h 30
mercredi
12 h / 18 h 30

Accueil de loisirs (ALSH)

petites et grandes vacances
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 7 h 30 - 18 h 30.

Renseignements

Accueil périscolaire
enfance@brax47.fr - 06 07 81 05 30
ALSH
alsh@brax47.fr - 05 53 99 68 95

② **Décliner les grandes orientations du projet politique en offres d'activités diversifiées** à destination d'un public plus âgé (+ de 11 ans) de manière à maintenir le lien avec nos jeunes scolarisés en dehors de Brax et en dépassant le cadre des accueils péri et extrascolaires.

- Les chantiers jeunes et citoyens: depuis avril 2021, 3 chantiers citoyens ont été organisés. Un autre est prévu cet été du 22 au 26 août 2022 pour les 15-18 ans.

Pour rappel, les Chantiers Jeunes et citoyens ont pour objectif:

- Valoriser l'image des jeunes de la commune à travers des missions citoyennes et éco-responsables
- Responsabiliser les jeunes du territoire en leur permettant de s'impliquer dans la vie locale
- Acquérir une expérience dite professionnelle et apprendre à travailler en équipe
- Prendre du plaisir lors de matinées consacrées aux missions sur les chantiers et des après-midi réservées aux activités ludiques.

Les différentes activités sont choisies en cohérence avec les valeurs éducatives de la commune: citoyenneté, développement durable, entraide, solidarité, éducation à la nature, promotion des déplacements doux...



📖 Faire découvrir aux jeunes la démocratie de manière active

Le Conseil municipal jeune



À partir de la rentrée 2022, la Commune, l'école et le périscolaire proposeront aux élèves du CE1 au CM2 un Conseil Municipal des Jeunes.

Sa mise en place a été retardée pour que les futurs élus aient une année entière pour exercer leur mandat. Cette instance permettra aux élèves de primaire de s'initier à la vie municipale et de développer en eux les valeurs qui formeront des citoyens: sens de l'intérêt général, écoute des autres, apprentissage des compromis, respect, confrontation des idées, distance entre les souhaits et le possible.

Sa mise en place se fera selon le processus des élections officielles avec: déclarations de candidature, campagne électorale, vote avec carte d'électeur, dépouillement, installation du maire et de son conseil. Les jeunes élus travailleront durant leur mandat à des projets de tout ordre: culturel, humanitaire, social, sportif, éducatif...

Le Conseil Municipal des Jeunes représentera aussi un moyen de connaître les préoccupations des jeunes, d'écouter leurs remarques. Il participera également au rapprochement des jeunes et des élus. Ceux-ci seront amenés à se rencontrer régulièrement afin de mettre en place des projets.

Focus sur les activités périscolaires

Chaque année, les animateurs mettent en place un projet d'animation par période dans lequel sont proposées des activités (culturelle, ludique, citoyenne, sportive, manuelle...).



Depuis le début de l'année 2022, les jeunes Braxois ont pu ainsi bénéficier d'activités comme: aide aux devoirs, théâtre, histoires contées, relaxation, yoga, pétanque, jeux de société innovants et inédits, tissage (tricot, crochet), activités créatrices...

* Un exemple de mobilisation des enfants dans le cadre de l'éducation au développement durable :



Affiche réalisée par les enfants lors des temps périscolaires afin de soutenir la participation de l'école au challenge Cliink inter-écoles organisé par l'Agglomération du 16 mai au 15 juin.

Du 25 au 29 avril, douze jeunes âgés de 11 à 14 ans (90 % d'entre eux étaient des nouveaux participants) ont participé aux **troisièmes Chantiers Jeunes et Citoyens** mis en place par la ville. Ils ont ainsi œuvré à l'entretien et l'embellissement de notre commune. Au programme: aménagement paysager, désherbage et plantation de fleurs, fabrication de panneaux éco citoyens imaginés à 100 % par nos jeunes, course d'orientation à Passeligne, journée au chaudron magique avec biberonnage des chevreaux, traite des chèvres, fabrication de fromage et de pain, parcours Terra aventura du pont canal avec sortie vélo, initiation aux gestes de premiers secours et matinée découverte du milieu aquatique et de la pêche !

À l'issue de ces 5 jours, les participants ont reçu un diplôme de fin de chantier avant de partager un repas le vendredi midi à la Claie des Vergers pour clore la semaine. Cette année encore, les goûters ont été offerts par Super U comme lors des derniers chantiers en 2021



La **prochaine session aura lieu du 22 au 26 août 2022** pour les jeunes de 15 à 18 ans, les dossiers d'inscriptions sont disponibles en format papier à la **mairie** ou par voie dématérialisée **sur le site internet et la page Facebook de la commune.**

Merci à Gabriel, Valentin, Laly, Mathilde, Lilou, Nolan, Clervie, Louis, Tilio, Anaïs, Baptiste et Antoine pour leur sérieux, leur investissement et leur bonne humeur.

Voisins Vigilants et Solidaires... C'est parti...!

Le coup d'envoi des projets "Participation Citoyenne" et "Voisins Vigilants et Solidaires" a été donné le 15 mars 2022 au cours d'une réunion publique où les Braxois et Braxoises ont répondu présent avec une salle des fêtes totalement comble.

100 % gratuit, le site web sécurisé pour bien vivre votre voisinage est totalement opérationnel. Vous pouvez vous inscrire dès à présent, et inviter également vos amis et voisins à le faire. Plus nous serons nombreux et plus efficaces seront les retours pour la population Braxoise.



Le mot de la Gendarmerie



Avec la participation citoyenne, devenez acteur de votre sécurité. Démarche participative complémentaire à l'action de la Gendarmerie, ce dispositif permet de renforcer les liens et la solidarité entre les habitants, les élus locaux et la Gendarmerie. Par expérience, un renseignement permet souvent de prévenir ou d'élucider les vols (à la roulotte, cambriolages...) et les incivilités. Les citoyens référents, choisis par le Maire sur la base du volontariat, seront conviés à une réunion d'information, ainsi qu'à des réunions annuelles organisées et animées par la mairie et la gendarmerie nationale. La sécurité publique est l'affaire de tous.

Le commandant de la communauté de brigades de LAPLUME

Le mot du Maire Joël PONSOLLE :

Devenir « **Voisins Vigilants et Solidaires** », c'est aller vers les autres et créer de véritables liens de voisinage. C'est apprendre à se connaître, à communiquer, à développer le partage et le lien social dans notre village de Brax où il fait bon vivre...

En signant la convention « **Participation Citoyenne** » avec l'État représenté par la Gendarmerie Nationale, l'objectif est de développer la culture de la prévention de la délinquance, de favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité, les élus et la population et d'améliorer l'efficacité des interventions et de l'élucidation des infractions et des délits.

Les dispositifs « **Voisins Vigilants et Solidaires** » et « **Participation Citoyenne** » sont parfaitement complémentaires en associant :

- une plateforme numérique permettant d'alerter instantanément et en permanence sur tous les événements et ainsi contribuer à la quiétude et à la bonne sécurité de notre village et de ses administrés,
- un partenariat Gendarmerie Nationale / Police Intercommunale / Élus et Population dans l'intérêt de tous les braxois.

En commençant la mise en œuvre de ces 2 dispositifs, dès à présent, on anticipe les conséquences des grands projets qui contribuent à l'évolution de notre commune (nouvel échangeur autoroutier en 2022, barreau de Camelat en 2023, Technopole Agen Garonne en plein développement...) et qui, inévitablement, entraîneront une fréquentation de notre commune qui nous obligera à la vigilance.

La municipalité de Brax a décidé de lancer l'opération « **Voisins Vigilants et Solidaires** » avec la création au départ de 4 grandes communautés qui feront l'objet, dès un nombre d'inscrits suffisant, d'une décomposition en quartiers pour favoriser la proximité et le bien vivre ensemble au quotidien.

Je vous invite, dès à présent, à vous inscrire gratuitement sur le site www.voisinsvigilants.org et à venir récupérer ensuite en mairie l'autocollant à poser sur votre boîte aux lettres. Un grand nombre d'autocollants visibles dans un même quartier renforce l'efficacité du dispositif en apportant un aspect préventif et dissuasif pour les personnes et les délinquants mal intentionnés.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, dans votre quartier afin que vos voisins rejoignent le dispositif.

Ensemble, dans notre village de Brax, améliorons notre cadre de vie tranquille et agréable grâce à l'entraide et à la solidarité qui sont les valeurs essentielles pour rassembler le voisinage en créant de véritables liens au sein de chaque communauté de quartier.

Fidèlement, Joël PONSOLLE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Attentifs et solidaires, les voisins vigilants se servent de la plateforme "voisinsvigilants.org" ou directement de leur téléphone portable pour se prévenir en cas de danger via un système performant d'alertes par mails/sms/notification, tout cela gratuitement.

Leur rôle est de rester attentifs, repérer les faits inhabituels et prévenir soit leurs voisins en cas d'anomalie, soit les forces de l'ordre en cas de flagrant délit.

Votre inscription sur le site "voisinsvigilants.org" vous permettra de rejoindre ou de créer une communauté de Voisins Vigilants et Solidaires.

POURQUOI ADHÉRER À VOISINS VIGILANTS ?

Devenir Voisin Vigilant et Solidaire, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.

Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles qui rassemblent le voisinage.

En chiffres



100 000
Voisins Vigilants et solidaires en France



200
Nouveaux inscrits chaque jour



35 000
Quartiers



700
Mairies Vigilantes et solidaires



- 20% à - 40%
de cambriolages
(source Ministère de l'Intérieur)



INSCRIVEZ VOUS AUSSI, C'EST SIMPLE ET GRATUIT
www.voisinsvigilants.org
renseignements mairie de Brax au
05 53 68 70 00

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES

● En plus du dispositif « **Voisins vigilants et solidaires** », la ville et les forces de sécurité rappellent ici quelques conseils précieux pour protéger au maximum son domicile. Vous pouvez également bénéficier du dispositif gratuit proposé par les services de police et de gendarmerie pendant vos vacances scolaires :

Opération Tranquillité Vacances !

- ✓ Penser à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
 - ✓ Placer en lieu sûr et éloigné des accès: vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture... Il est bien conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
 - ✓ En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée.
 - ✓ Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez-leur conseil ; signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation d'un cambriolage ou la commission d'un cambriolage.
 - ✓ Une urgence, composez le 17 ou le 112
- Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, **inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.**

Réunion publique du 15 mars



147 personnes étaient présentes le mardi 15 mars pour assister à la **réunion publique** mise en place par la ville.

Au menu : la présentation de la mise en place des actions de **voisins vigilants** et de la **participation citoyenne**.

Mais aussi **les grands travaux d'infrastructure** impactant la commune (nouvel échangeur autoroutier, barreau de Camélat...).





La ville est fière de compter dans ses rangs le nouveau **champion de France Minimes de savate boxe française** en catégorie M39J.

Pour sa première participation au championnat de France, disputé les 21 et 22 mai derniers à Paris, **Aaron Leymond** a décroché le titre national après avoir été sacré champion de la région Nouvelle-Aquitaine à 4 reprises.

Ce sportif braxois prometteur est aujourd'hui licencié au club du **Boxing Savate Villeneuvois** après avoir démarré la boxe à Rungis (94) en 2013.

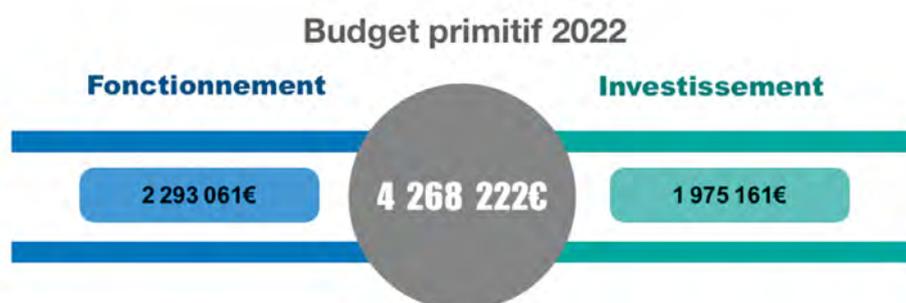


_finances

Le **compte administratif d'une collectivité** est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée soit 2021 et certifie de la bonne application du budget primitif.



Le **budget primitif** est le document budgétaire qui recense l'ensemble des dépenses et recettes prévues par la collectivité pour un exercice budgétaire, dans notre cas l'année 2022.



_Stabilité des taux des taxes locales

Lors du Conseil Municipal du 4 avril, les taux d'imposition des taxes directes locales ont été reconduits pour l'exercice 2022 soit:

45.35 % pour la taxe sur le foncier bâti

(18,02 % part communale + 27,33 % part départementale)

78.40 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Pour rappel, taux de taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires: **10,30 %**

Les bases ayant été revalorisées de 3,4 % par l'État, les taxes que vous allez devoir payer seront en hausse malgré le maintien des taux communaux à leur niveau de 2021.

_Un budget primitif 2022 fidèle à nos engagements: les grandes lignes

La cohésion sociale en fil rouge de l'action municipale

- ✓ Création d'une maison de santé pluriprofessionnelle
- ✓ Participation à la construction de logements sociaux
- ✓ Soutien aux événements festifs et conviviaux



Des moyens confortés pour la tranquillité publique

- ✓ Lancement des opérations **participation citoyenne** et **Voisins Vigilants** qui visent à développer les liens entre les habitants, la Gendarmerie et la police municipale dans une démarche de prévention de la délinquance et d'implication des citoyens dans un réseau de solidarité entre voisins
- ✓ Opération de sécurité routière: réflexion sur la sécurisation des axes de délestage

Une attention renouvelée en faveur du développement durable et de la transition énergétique

- ✓ Rénovation énergétique des bâtiments scolaires (éclairage, chauffage, ventilation)
- ✓ Intégration de cette approche développement durable dès la conception des nouveaux bâtiments: maison de santé
- ✓ Réflexion sur la végétalisation (cimetière...)

Un soutien renouvelé au monde associatif

- ✓ Enveloppe des subventions aux associations constante

Une politique enfance-jeunesse forte

- ✓ Mise en place du conseil municipal des jeunes
- ✓ Poursuite des Chantiers citoyens
- ✓ Rénovation des bâtiments scolaires
- ✓ Structuration du service enfance avec intégration de l'organisation de l'accueil de Loisirs suite au transfert de compétence enfance intervenu au 1er janvier 2022



Des espaces publics de qualité

- ✓ Rénovation parking centre commercial

Un patrimoine entretenu

- ✓ Travaux Église (cloche et structure)

Gestion maîtrisée de la masse salariale

- ✓ Externalisation de l'entretien des espaces verts



_Un budget 2022 ambitieux et un recours à l'emprunt pour financer la création de la maison de santé pluriprofessionnelle

La Commune a contracté auprès du Crédit Mutuel un prêt d'un montant de **400 000 euros** avec des échéances constantes en capital et intérêts sur une durée de 15 ans.

Conditions de l'emprunt:

Montant: 400 000 euros

Durée: 15 ans - Taux: 0.75 % fixe remboursement trimestriel de 7054,94 €



APECV

Il y a un an nous avons créé l'**Association de Protection de l'Environnement et du Cadre de Vie de Brax** en réaction au projet de station-service en bout du chemin de Sarron mais nous avons rapidement compris que les grands projets menés par l'État, Réseau Ferré de France et l'Agglomération d'Agen en collaboration avec le Conseil départemental allaient impacter la sécurité et le cadre de vie d'une grande partie de la commune.

Nous avons rédigé une série de propositions que nous avons présentée aux différentes institutions. Le but était d'attirer l'attention de tous sur les profonds changements à venir et de donner des voies de réflexion sur les attentes des citoyens de Brax.

D'ici la fin de l'année, nous accentuerons nos démarches en mettant la priorité sur la sécurisation des accès aux routes départementales car l'augmentation du trafic lié à l'échangeur arrive à grand pas. Le rapprochement avec des associations des communes voisines concernées par les mêmes problématiques que nous, devrait être effectif dans les prochains mois. Nous continuerons à travailler en collaboration avec la Mairie et nous comptons sur Monsieur le Maire pour nous aider à concrétiser les différents engagements pris par nos élus intercommunautaires et départementaux. Les adhérents et les bonnes volontés sont les bienvenus, même si vous avez peu de temps, les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Aidez-nous à améliorer votre sécurité et votre cadre de vie.

Frédéric TUR – Président APECV BRAX

Contact: apecv.brax.est@gmail.com



Brax Créations

L'Association **Brax Créations** compte à ce jour 23 adhérentes réparties en 2 ateliers.

Le mardi de 14 heures à 18 heures et le jeudi de 17h30 à 22 heures.

Nos activités sont essentiellement axées sur la couture. L'exposition du Marché de l'Avent, qui existe depuis la création de l'association en 2011, rencontre de plus en plus de succès. Celui de 2021 a été une véritable réussite, par le nombre d'exposants divers, la fréquentation et l'explosion des ventes.

En mai 2021, nous avons instauré une exposition en extérieur à quelques jours de la fête des mères. Challenge réussi ! Nous avons donc renouvelé cette expérience avec "**Exposition couture et Métiers d'Art**" qui s'est tenue le 22 mai.



Comité des fêtes de Brax

Après cette période de frustration, nous souhaitons réussir une grande fête. Les 24, 25 et 26 juin seront très animés. Le vendredi, marché gourmand avec ambiance jazzy, un grand samedi avec concours de pétanque, apéritif et dîner animés par un humoriste braxois, feu d'artifice suivi d'un bal gratuit et le dimanche le traditionnel vide grenier déplacé au cœur du village. Tout le week-end, des manèges pour les enfants et une exposition de photos et peintures. La restauration sur place sera possible durant les 3 jours.

Une heure, une demi-journée, une journée, quelle que soit l'aide que vous pourrez nous accorder afin que la fête soit réussie sont les bienvenues. La bonne humeur est de mise pour ce moment festif.

Retrouvez le programme des fêtes de Brax au dos de ce magazine

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter Paul Tazuin au 06 87 60 59 38



La cantine scolaire

Malgré une période compliquée dûe à la pandémie, le début d'année scolaire 2021-2022 a été riche en événements pour les membres, parents bénévoles de l'association de la cantine scolaire ainsi que pour Mireille Deluc (chef cuisine) et Nicholl Keophakdy (aide-cuisinière).

Le 21 septembre 2021, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association pour présenter le bilan de l'année scolaire 2020-2021, le bilan comptable, les projets à venir et le renouvellement des membres du bureau avec le plaisir d'accueillir des nouveaux membres.

Le 19 décembre 2021, a eu lieu le premier marché de Noël sur notre commune. Nous y avons participé avec plaisir avec des ventes de tapenades maison, une tombola 100 % gagnante... Une occasion de faire découvrir les mets concoctés par nos cuisinières!

Environ une fois par semaine sont organisés des repas à thème dans le but de faire voyager nos enfants dans différentes régions de France et du Monde. Viennent s'ajouter à cela 4 menus de fête avec une décoration de salle et de table (réalisée par les membres de l'association) accompagnés par des petites surprises offertes par l'association pour chaque enfant. Et c'est avec un réel plaisir que nous avons pu reprendre les animations de ces repas notamment le 14 avril 2022 sur le thème de Pâques.

Tous les repas équilibrés et variés sont préparés sur place avec passion en valorisant des produits issus de l'agriculture raisonnée, des produits locaux avec un maximum de bio.

N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique qui a pour objectif le bien-être de nos enfants.

Pour tout renseignement merci de nous contacter sur notre adresse mail: cantinebrax47@gmail.com.

Les parents Bénévoles de l'association de la cantine scolaire



Accros'Gym. Accro's zen

Cette saison 2021-2022, notre section reprend ses marques, riche de 52 adhérents, grâce aux fidèles et aux nouveaux adhérents... Notre professeur de gym Béatrice Arnaud propose le mardi et le mercredi renforcement musculaire, stretching et un cours spécial mal de dos pour les personnes qui souhaitent une activité dynamique dans le respect de leur corps.

Nos cours de yoga et de méditation, qui aident à se détendre et beaucoup plus encore, sont, cette année, assurés par Nicole le lundi matin et Grégory le vendredi soir, tous deux professeurs de l'association Auma Yoga. Nous les remercions de leur enseignement.



Brax en forme

Suite à la dissolution du bureau **Brax en Forme**, une nouvelle organisation a vu le jour avec un nouveau bureau. Les cours sont maintenus le lundi et jeudi soir de 19h 10 / 20h 10, et le mardi matin de 10 heures / 11 heures en ce qui concerne le Pilate. Tous les cours reprendront début septembre en même temps que la rentrée scolaire.

Les personnes intéressées pour ces cours de gym ou pilate sont les bienvenues. Nous leur offrirons 2 heures de cours d'essai. Pour de plus amples renseignements, nous sommes à votre disposition.

La Présidente, Patricia Poeyusan

Tél. : 06 78 39 06 95



_Foyer des jeunes de Brax

Depuis la rentrée, notre association retrouve progressivement la normalité dans la pratique de ses activités après deux saisons très impactées par la Covid-19.

Si nos grandes manifestations n'ont toutefois pas encore repris, au-delà du fonctionnement des sections, nous participons néanmoins volontiers à la vie du village (marché de Noël, fête du village) ou aux manifestations nationales comme octobre Rose ou le Téléthon.



_Accro'rando



Les accro's rando, ce sont plus de 50 adhérents dont une dizaine de cyclistes et une quarantaine de randonneurs. Les cyclistes, moins nombreux, s'organisent entre eux et ont été dotés cette année d'une très belle tenue de cyclisme. Le club en profite pour remercier leurs généreux sponsors.

Les randonnées, elles, sont organisées le dimanche matin et le mardi, et depuis début 2021 le jeudi pour de la marche douce. Les sorties de 10 à 15 km sont organisées par plusieurs guides. En temps normal, ce sont près de 1 000 km de randonnée par an qui sont proposés.

Nous avons pu renouveler nos escapades cette année et reprendre les sorties de groupe. Ainsi, nous sommes allés admirer en octobre, grâce à un beau parcours sur la journée, notre magnifique chêne de Tombeboeuf. En mars, les randonneurs ont chaussé les raquettes sous la neige du plateau de Beille, en Ariège. En projet, une sortie au Pays basque en septembre...

Une occasion de faire du sport dans la bonne humeur et la convivialité.



_Le Handball Brax a fêté ses 50 ans

Le Handball Brax a fêté le 21 mai ses 50 ans d'existence avec un an de retard. Il faut se souvenir que dès les années quatre-vingt, le Handball Brax a fourni un joueur à l'équipe de France, dirigée à cette époque par l'iconique Daniel Constantini.

Sans remonter si loin, notre petit village peuplé d'irréductibles handballeurs a nourri, au cours de ces dernières années, le système d'excellence Néo-Aquitain avec trois joueurs... une première marche vers une éventuelle carrière de haut niveau. Notre village a fourni à la Fédération Française de Handball plus de joueurs en 5 ans que certaines grandes villes de Nouvelle Aquitaine ! Cette « Usine à Champions » a souffert du Covid et a dû se séparer de son technicien salarié.

Aujourd'hui, toute la réussite repose sur les bénévoles qui se dévouent pour l'épanouissement des enfants Braxois et des alentours et que nous ne remercierons jamais assez. Espérons que le nouveau demi-siècle qui s'ouvre permettra encore au Handball Brax de porter haut les couleurs de la Commune. Car si Brax ce n'est pas que le Handball, le Handball est le cœur de Brax. Le handball de Brax c'est de 3 ans à 77 ans, du baby au loisir.

Venez nous rejoindre !



Les Griffons

Le Club Les Griffons de Brax a tenu son Assemblée Générale exercice 2021 le vendredi 18 mars 2022 à la salle des fêtes en présence de M. NOCERA, 1^{er} adjoint à la Mairie de Brax, et de M. SAURIN, Président de la Fédération Départementale Génération Mouvement. Le tiers sortant a été réélu et les rapports, moral, activités et financier ont été approuvés à l'unanimité.

L'année 2021 a été, comme pour beaucoup d'entre nous, perturbée par la pandémie. Notre activité n'a repris que fin août uniquement avec les petits lotos. Tout au long de l'année, nous nous sommes efforcés de maintenir le lien avec nos adhérents, notamment en souhaitant les anniversaires à chacun.

En octobre, nous avons pu faire notre repas de l'Amitié avec 68 personnes. En décembre, participation au 1^{er} marché de Noël à Brax. Chocolats et participation financière ont été offerts aux enfants de l'école. M. Saurin, Président de la Fédération a remis un diplôme à Mme Pasello, pour ses 12 ans de Présidence au service du Club.

Pour 2022, 76 adhérents nous font confiance et participent à nos activités.

Prévisions 1^{er} semestre 2022

Après un repas en février « au Vieux Village » d'Estillac, repas de l'Amitié en mai à Brax et repas spectacle au Petit Paradis à Pont du Casse en Juin.

Nouveau Conseil d'Administration

Présidente: Mme Yvette Pasello

Secrétaire: Jocelyne Kimak – Adjointe: Yolaine Scola

Trésorière: Lucette Gomez – Adjointe: Christiane Deffiet

Membres: Michel Garreau, Jacqueline Pédeloup, Jean-Pierre Leroy, Reine Dumas, Jean-Claude Demeaux, Tony Onézime et Francis Onézime.



Opposition

Chers.es Braxois.es,

Nous profitons de l'espace attribué dans le bulletin municipal pour vous informer de la situation actuelle. Notre volonté première n'est pas d'être une opposition irréfléchie mais plutôt de participer intelligemment à la vie municipale dans l'intérêt de BRAX, ce que nous avons souvent rappelé.

Nous participons aux commissions, réunions et conseils municipaux afin de vous représenter. Lors de ces séances, nous posons des questions en toute transparence et dans le but d'apporter un regard différent à la politique mise en place ou des derniers événements, par exemple, des questions sur des départs au sein des services de la mairie, sur l'école, sur les budgets, sur la sécurité et la voirie, sur les futurs projets... Cependant depuis quelques mois nous avons subi de nombreuses remarques parfois très culpabilisantes comme par exemple: « Prenez sur votre temps de travail pour venir aux commissions ou au CM », « Pour s'investir il faut savoir prendre sur son temps professionnel », « Vous n'êtes qu'une opposition, c'est notre politique ».

Nous ne sommes pas venus dans ce Conseil Municipal pour faire de la politique mais pour développer Brax ensemble, avec nos différences. Malheureusement les réponses à nos questions ou à nos propositions restent souvent floues ou sans suite. La force de ce conseil municipal était pourtant d'être issue de deux listes permettant de représenter tous les administrés, de confronter nos idées et de débattre dans le respect des uns des autres. Nous ne pouvons donc pas accepter que notre place dans ce conseil ne soit ni respectée ni reconnue et voyant qu'au fil du temps la situation se dégrade, face à l'absence d'échanges constructifs, nous, **Sylvie LUCY** et **Benoît TRIVERIO** avons le regret de vous annoncer notre démission le 5 avril 2022 dernier.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui nous ont soutenus et accompagnés, vous avez cru en nous et nous aurions aimé faire mieux et aller plus loin dans cet engagement, cependant nous resterons impliqués dans la vie braxoise au travers des différentes associations braxoises et autres engagements... où nous serons plus utiles et reconnus.

Au plaisir de se rencontrer dans Brax.

Brax en fête

24. 25 et 26
juin

Sur les 3 jours
Fête foraine
Buvette
Restauration

VENDREDI

À partir de 18h30
MARCHÉ GOURMAND
Animation musicale
avec l'orchestre IRYS

Dimanche

EXPO PHOTOS / PEINTURES

8 h

VIDE GRENIERS / BROCANTE

dans le cœur du village

2 € le mètre linéaire (2 m minimum)

Dossier d'inscription sur le site :

<http://comite-des-fetes-de-brax.over-blog.com/>

ou sur Facebook

groupe Comité des Fêtes de Brax

Renseignements au 06 37 40 93 05

SAMEDI

EXPO PHOTOS / PEINTURES

14 h 30

PÉTANQUE Familiale et conviviale
en doublette (1 €/pers.)

19 h

APÉRITIF

Offert par le Comité de Fêtes

20 h

REPAS

Entrée

Jambon à la broche

Dessert et café

Adultes 16€/enfants (-12ans) 7€

(Réservation au 06 87 60 59 38)

23h

FEU D'ARTIFICE avec PYROPASSION

suivi d'un BAL animé par

l'orchestre IRYS